Compte Rendu Sommaire
Conseil Municipal du 13 juin 2022

Le 13 juin deux mil vingt-deux, le Conseil Municipal de PREFAILLES, dûment convoqué le 8 juin 2022, à 19 heures, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Claude CAUDAL, Maire de Préfailles

Etaient Présents : Claude CAUDAL, Edith MARTINE, Isabelle MAGNIER, Serge BODY, Anthony BRANDEL, Dominique FERRON, Henri FULTON, Jérôme MASSIGNON, Pascalle CRUAUD, Frédérique FEVE, Mr Thomas AUGIER-DE-MOUSSAC

Etaient Absents excusés :
- Gérard NADEAU donne pouvoir à Claude CAUDAL,
- Mathilde CHALBOUH donne pouvoir à Edith MARTINE

Etaient Absents
- Stéphane MARINHO,
- Philippe SAULNIER

En exercice : 15
Votants : 13

Secrétaire de séance : Mr Thomas AUGIER-DE-MOUSSAC a pris le secrétariat de séance après son installation au conseiller Municipal,

Après l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, Mr le Maire a mis à son approbation les PV Conseil municipal du 7 mars 2022 et celui du Conseil Municipal du 14 mars 2022. Ils ont été adoptés à l'unanimité.

ADMINISTRATION

Délibération n° 2022-03-01 :

Objet : Démission d'un conseiller Municipal

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la décision de Mme Sophie METYER conseillère Municipale de la liste « L'ESPRIT VILLAGE »

Délibération n° 2022-03-02 :

Objet : Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à une démission

Après la démission de Mme Sophie METAYER du Conseil Municipal, Monsieur Dominique DE LAMBERTYE, en quatrième position et Madame Elisabeth NAUX, en cinquième position de liste « L'ESPRIT VILLAGE » sont indisponibles pour assurer un mandat municipal.
Il revient donc à Monsieur Thomas AUGIER de MOUSSAC, en 6ème position liste « L'ESPRIT VILLAGE » d'intégrer le conseil Municipal, lequel a donné son accord par courriel du 23 mai 2022

Sur présentation de Mr le Maire**, le Conseil Municipal PREND ACTE** de l'intégration de Mr Thomas DE MOUSSAC

Délibération n° 2022-03-03 :

Objet : Modification des statuts du syndicat mixte les ports de Loire-Atlantique suite à l'adhésion de nouveaux membres

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des personnes présentes ou représentées :

POUR : 13	CONTRE :	ABSTENTION :	

APPROUVE l'évolution statutaire permettant l'adhésion de la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique (CAP Atlantique) ainsi que des Communes respectives de Blain, Nort-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre, au Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique ;

AUTORISE Mr le Maire à signer tous les documents afférents à ces nouvelles adhésions et à l'évolution statutaire qui en découle.

FINANCES

Délibération n° 2022-03-04 :

Objet : Modification de la DCM 2022-02-26) portant sur l'affectation des amendes de police

Sur présentation de M. le maire, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des personnes présentes et représentées :

POUR : 13	CONTRE :	ABSENTION :

DÉCIDE

De proposer : des aménagements participant à la sécurisation des piétons et des cyclistes pour un montant estimé en de **25 450,66 € TTC comprenant :**

- L'Aménagement Chaucidou rue des Fossettes : 11 285,28 € TTC
- L'achat d'écluses avec signalisation horizontale et verticale appropriée pour la rue de la Renaudière : 2 052,04 € TTC
- L'achat d'écluses avec signalisation horizontale et verticale appropriée pour la rue des Mûres : 5 124,30 € TTC
- L'achat d'écluses avec signalisation horizontale et verticale appropriée pour la rue des Caves : 6 989,04 € TTC

La Directrice Générale des Services de la mairie est chargée d'assurer l'exécution de la présente délibération qui sera transmise à M. le Sous-Préfet de Saint Nazaire.

Délibération n° 2022-03-05 :

Objet : Signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture d'énergies

Considérant que la commune est adhérente au SYDELA et reverse 100% de la TCCFE,

Sur présentation de M. le maire, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des personnes présentes et représentées :

POUR : 13	**CONTRE :**	**ABSENTION :**

DÉCIDE

D'adhérer au groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture d'énergies,

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture d'énergies, annexée à la présente délibération,

D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les tous les actes nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés correspondants issus du groupement de commandes pour le compte de la commune.

Délibération n° 2022- 03- 06 :

OBJET : Attribution d'une subvention complémentaire à l'association CARNAPREF

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 7 juin 2022,

Sur présentation de M. le maire, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des personnes présentes et représentées

POUR : 13	**CONTRE :**	**ABSENTION :**

DÉCIDE

D'accorder, au titre de l'année 2022, une subvention exceptionnelle complémentaire à l'association CARNAPREF, à hauteur de 1298 €.

Délibération n° 2022- 03- 07 :

Objet : Attribution d'une subvention à l'association LA VAGUE ECO-CREATIVE

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 7 juin 2022,

Sur présentation de M. le maire, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des personnes présentes et représentées :

POUR : 13	**CONTRE :**	**ABSENTION :**

DECIDE

D'accorder, au titre de l'année 2022, une subvention exceptionnelle à l'association LA VAGUE ECO-CREATIVE, à hauteur de 500 €.

Délibération n° 2022- 03- 08 :

Objet : Décision modificative n°1 - Budget principal de la Commune

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 7 juin 2022,

Sur présentation de M. le maire, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des personnes présentes et représentées :**

POUR : 13	**CONTRE :**	**ABSENTION :**

DECIDE

D'approuver les modifications budgétaires au budget principal de la Commune, comme indiquées ci-après :

Budget principal de la commune 2022

Décision modificative n°1

Proposition

Imputation		Section d'investissement	Dépenses	Recettes
22001- Equipements des services				
	2181	Achat de caveaux cimetière	5 000,00 €	
	2181	Achat de 2 bancs cimetière	660,00 €	
22005- Acquisitions foncières				
	2111	Terrains	6 300,00 €	
021	021	Virement de la section de fonctionnement		11 960,00 €
		TOTAL S.I.	**11 960,00 €**	**11 960,00 €**

Imputation		Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
011	61521	Entretien de terrains	-5 000,00 €	
011	65748	Subventions aux associations	1 300,00 €	
73	738	Taxe sur terrains devenus constructibles		8 260,00 €
023	023	Virement à la section d'investissement	11 960,00 €	
		TOTAL S.F.	**8 260,00 €**	**8 260,00 €**
		TOTAL GENERAL	**20 220,00 €**	**20 220,00 €**

Délibération n° 2022- 03- 09 :

Objet : Décision modificative n°1 - Budget annexe Location de locaux

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 7 juin 2022,

Sur présentation de M. le maire, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des personnes présentes et représentée :

POUR : 13	**CONTRE :**	**ABSENTION :**

DÉCIDE

D'approuver les modifications budgétaires au budget annexe de Location de locaux comme indiquées ci-dessous :

Budget annexe de location de locaux 2022

Décision modificative n°1

Proposition

Imputation		Section d'investissement	Dépenses	Recettes
23	231	Immobilisations en cours	2 000,00 €	
16	1641	Remboursement du capital de l'emprunt	- 900,00 €	
021	021	Virement de la section de fonctionnement		1 100,00 €
		TOTAL S.I.	**1 100,00 €**	**1 100,00 €**

Imputation		Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
66	66111	Intérêts de l'emprunt	- 1 100,00 €	
023	023	Virement à la section d'investissement	1 100,00 €	
		TOTAL S.F.	**- €**	**- €**
		TOTAL GENERAL	**1 100,00 €**	**1 100,00 €**

Délibération n° 2022- 03-10 :

Objet : Renouvellement de la ligne de trésorerie- Budget principal de la Commune

Sur présentation de M. le maire, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des personnes présentes et représentées :

POUR : 13	**CONTRE :**	**ABSENTION :**

DÉCIDE

De contracter auprès du Crédit Mutuel une ligne de trésorerie, avec les caractéristiques suivantes :

- Montant emprunté : 300 000 €
- Durée : 1 an
- Validité : annuelle
- Taux : Euribor 3 mois moyenne mensuelle (flooré) + marge 0,40 %
- Commission d'engagement : 300 €

D'autoriser Monsieur le maire à signer tout document se rapportant à cette ligne de trésorerie.

Délibération n° 2022- 03- 11 :

Objet : Attribution du fonds de concours 2022 de Pornic Agglo Pays de Re

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit ainsi :

Dépenses € HT		Recettes € HT	
Matériel informatique	2 500,00 €	Financeur Dispositif	€
Matériel technique	5 425,00 €	Financeur Dispositif	€
Colombarium	3 833,33 €	Pornic Agglo Pays de Retz Fonds de concours 2022	14 000,00 €
Equipements nautique	16 666,67 €	Commune Autofinancement	22 758,33 €
Aménagement des postes de secours	8 333,33 €		
Total € HT	**36 758,33 €**	**Total € HT**	**36 758,33 €**

Sur présentation de Mr le maire, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des personnes présentes et représentées :

POUR : 13	**CONTRE :**	**ABSENTION :**

DÉCIDE
D'approuver le projet et le plan de financement prévisionnel ci-dessus-présenté.
De solliciter toutes les subventions possibles pour mener à bien le projet et plus particulièrement le fonds de concours 2022 d'un montant de 14 000 €.
D'autoriser Monsieur le maire à effectuer toutes démarches et à signer toutes pièces afférentes au présent dossier.

RESSOURCES HUMAINES

Délibération n° 2022- 03- 12 :

Objet : Actualisation du tableau des effectifs

Sur présentation de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des personnes présentes et représentées :

Pour : 13	**Contre**	**Abstention**

- De **procéder** aux créations de postes permanents et non permanent telles que proposées ci-dessous :
    a. **Créer** un poste de rédacteur à temps complet et un poste d'auxiliaire de puériculture (finances)
    b. **Créer un poste permanent** de rédacteur territorial à temps complet pour le service Urbanisme qui a besoin d'être renforcé, au regard de la charge de travail et de la complexité des sujets traités.
    c. **Créer un poste non permanent d'adjoint administratif** contractuel à temps complet du 14 juin 2022 au 31 août 2022, rémunéré sur la base du 1e échelon de l'échelle C1.
- De **modifier** le tableau des effectifs en conséquence,
- **DIT** que Les crédits nécessaires sont inscrits au budget, chapitre 012.

Délibération n° 2022- 03- 13 :

Objet : Mise à jour de la délibération sur le RIFSEEP – Cadre d'emploi des rédacteurs

Afin de procéder à un recrutement, il convient de relever le montant maximal applicable dans la collectivité au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux dans le cadre de l'IFSE, dans la limite des plafonds prévus précisés par arrêtés ministériels :

Catégorie B : Rédacteur et Auxiliaire de puériculture

Groupe	Emplois	IFSE Montant mensuel minimal / maximal	CIA Montant annuel minimal /maximal
Groupe 1	DGA	533 € / 884 €	0 € / 900 €
Groupe 2	Responsable de service administratif avec encadrement	433 € / 800 €	0 € / 900 €
Groupe 3	Autres responsables de pôle sans encadrement Agent expert	300 € / 544 €	0 € / 900 €

Sur présentation de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des personnes présentes et représentées :

Pour : 13	Contre	Abstention

- **De modifier** le montant mensuel maximal d'IFSE pour le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux selon les modalités définies ci-dessus,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre des deux parts de la prime dans le respect des principes définis ci-dessus,

DIT que les crédits nécessaires au paiement de cette indemnité seront prévus au budget

DÉCISIONS DU MAIRE

Liste des marchés publics 2022

Budget principal de la commune

Date	Fournisseur	Domicile	Objet	Montant TTC	Montant HT
14/01/2022	ROC CONFORTATION	37390 CHANCEAUX SUR CHOISILLE	Tvx sécurisation plancher Ecole (lot 1)	81 312,58 €	67 760,48 €
20/01/2022	COOPERATIVE MARITIME	44356 LA TURBALLE	Matériel balisage de plages	1 605,67 €	1 338,06 €
25/01/2022	BRETAGNE VIVANTE	29231 BREST CEDEX	Suivi flore et végétalisation RNR	1 100,00 €	1 100,00 €
28/01/2022	SOCAMAO	15000 AURILLAC	Bacs pour stockage de chaînes	1 491,60 €	1 243,00 €
28/01/2022	OFFICE SANTE	35760 ST GREGOIRE	Etude MSP	9 600,00 €	8 000,00 €
01/02/2022	GWEN THOMAS MULTISERVICES	44730 ST MICHEL CHEF CHEF	Gréement de goélette	2 014,00 €	2 014,00 €
02/02/2022	CDC CONSEILS	44270 MACHECOUL	Bornage rue du Gd Morpot	852,00 €	710,00 €
02/02/2022	CDC CONSEILS	44270 MACHECOUL	Bornage Gde Rue (cinéma)	804,00 €	670,00 €
17/02/2022	REVOLAM	44220 COUERON	Tvx sécurisation plancher Ecole (lot 2)	11 673,36 €	9 727,80 €

17/02/2022	AM3I PLUS	44320 SAINT-VIAUD	Tvx sécurisation plancher Ecole (lot 4)	3 840,00 €	3 200,00 €
02/03/2022	FABREGUE	87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE	Siège de bureau ST	234,56 €	195,47 €
16/03/2022	RENAISSANCE	44600 ST NAZAIRE	Tvx sécurisation plancher Ecole (lot 3)	5 475,36 €	4 562,80 €
16/03/2022	BOUCARD Stéphane	44770 LA PLAINE SUR MER	Chauffe-eau électrique Bibliothèque	513,13 €	427,61 €
17/03/2022	DURAND Laurent SARL	44770 LA PLAINE SUR MER	Débroussailleuse ST	360,00 €	300,00 €
17/03/2022	DURAND Laurent SARL	44770 LA PLAINE SUR MER	Nettoyeur HP	3 324,00 €	2 770,00 €
25/03/2022	ECURIE DE LA COTE SAUVAGE	44210 PORNIC	Ouverture de la parcelle 12 RNR	9 598,00 €	9 598,00 €
25/03/2022	ECURIE DE LA COTE SAUVAGE	44210 PORNIC	Restauration mur en pierre RNR	1 506,50 €	1 506,50 €
25/03/2022	GRETIA	35042 RENNES cedex	Etudes des hémiptères RNR	6 000,00 €	6 000,00 €
29/04/2022	LEROY MERLIN	44600 TRIGNAC	Porte pour poste de secours Port-Meleu	192,00 €	160,00 €
29/04/2022	ORANGE	92130 ISSY LES MOULINEAUX	Installation 2 casques pour standard téléphonique	168,35 €	140,29 €
13/05/2022	BOUCARD STEPHANE PLOMBERIE	44770 LA PLAINE SUR MER	Création point d'eau Poste de secours Gde Plage	567,30 €	472,75 €
13/05/2022	ESVIA	44610 INDRE	Pose 31 poteaux anti-belliers Centre bourg	9 941,33 €	8 284,44 €
13/05/2022	ESVIA	44610 INDRE	Pose 5 potelets Descente de plage	801,72 €	668,10 €
19/05/2022	COLAS CENTRE OUEST	44402 REZE cedex	Tvx rue des Mûres	22 048,20 €	18 373,50 €
24/05/2022	INOX ET CABLES	44770 LA PLAINE SUR MER	Poteaux bois Descente Tabarly	4 644,00 €	3 870,00 €
24/05/2022	MDA	44210 PORNIC	3 réfrigérateurs pour postes de secours	389,97 €	324,98 €
29/05/2022	L.MARIOT sarl	44770 LA PLAINE SUR MER	Installation électrique postes de secours	4 141,20 €	3 451,00 €
			TOTAL	**184 198,83 €**	**156 868,78 €**

Budget annexe Location de locaux

Date	Fournisseur	Domicile	Objet	Montant TTC	Montant HT
10/01/2022	SATEM	44477 CARQUEFOU	Rénov local 15 Gde Rue (lot 1)	69 481,58 €	57 901,32 €
20/01/2022	ADE-DETEX	44600 ST NAZAIRE	Diagnostic amiante local 15 Gde Rue	906,00 €	755,00 €
08/02/2022	SATEM	44477 CARQUEFOU	Rénov local 15 Gde Rue (lot 2)	7 680,00 €	6 400,00 €
08/02/2022	OUEST ETANCHE	85310 LA CHAIZE LE VICOMTE	Rénov local 15 Gde Rue (lot 3)	30 229,67 €	25 191,39 €
08/02/2022	REVOLAM	44220 COUERON	Rénov local 15 Gde Rue (lot 6)	17 511,18 €	14 592,65 €
08/02/2022	CM PACK	35770 VERN SUR SEICHE	Rénov local 15 Gde Rue (lot 7)	10 800,00 €	9 000,00 €
08/02/2022	TAERA SOLS	44830 BOUAYE	Rénov local 15 Gde Rue (lot 8)	16 800,00 €	14 000,00 €
08/02/2022	MULTIFACES	44100 NANTES	Rénov local 15 Gde Rue (lot 9)	4 135,20 €	3 446,00 €
08/02/2022	RENAISSANCE	44600 ST NAZAIRE	Rénov local 15 Gde Rue (lot 10)	3 153,89 €	2 628,24 €
08/02/2022	LUCATHERMY	44115 HAUTE GOULAINE	Rénov local 15 Gde Rue (lot 11)	27 480,00 €	22 900,00 €
08/02/2022	AM3I PLUS	44320 SAINT-VIAUD	Rénov local 15 Gde Rue (lot 12)	23 400,00 €	19 500,00 €

25/02/2022	ATLANTIQUE OUVERTURES	44360 VIGNEUX DE BRETAGNE	Rénov local 15 Gde Rue (lot 4)	30 315,60 €	25 263,00 €
08/03/2022	REVOLAM	44220 COUERON	Rénov local 15 Gde Rue (lot 5)	4 638,60 €	3 865,50 €
26/04/2022	LTP ENVIRONNEMENT	44680 ST HILAIRE DE CHALEONS	Rénov local 15 Gde Rue (brancht eaux usées)	4 092,48 €	3 410,40 €
13/05/2022	BOUCARD STEPHANE PLOMBERIE	44770 LA PLAINE SUR MER	Rénov local 7 Gde Rue (sanitaires)	1 278,13 €	1 065,11 €
13/05/2022	BOUCARD STEPHANE PLOMBERIE	44770 LA PLAINE SUR MER	Rénov local 7 Gde Rue (point d'eau)	1 801,74 €	1 501,45 €
24/05/2022	GUERY YANNE SARL	44770 LA PLAINE SUR MER	Rénov local 15 Gde Rue (escalier)	6 807,12 €	5 672,60 €
			TOTAL	**260 511,19 €**	**217 092,66 €**

Mise à disposition Cabane à huitres (saison 2022-2023-2024)

Informations diverses :

- Ouverture de la MARPA DE L'ESTRAN : LE 1ER Août 2022,
- Journée portes ouvertes : le 16 juillet, à 14h 30

Dates des prochains Conseils Municipaux

- Lundi 12 septembre à 19h
- Lundi 17 octobre à 19h
- Lundi 12 décembre à 19h

Dates des prochains Conseils Communautaires :

- 23 juin 2022, à 19h30,
- 29 septembre 2022, à 19h30,
- 24 novembre 2022, à 19h30

Le Maire
Claude CAUDAL